



PAYS	RÉGION	POPULATION	DÉCHETS MUNICIPAUX ÉLIMINÉS	OBJECTIF DE RECYCLAGE DES DÉCHETS
CANADA	COLOMBIE-BRITANNIQUE	5 100 000	2,6 MILLIONS DE TONNES EN 2019(501 KG/HABITANT)	75 % POUR LES FILIÈRES REP (« DANS UNE LIMITE DE TEMPS RAISONNABLE »)

La REP opérationnelle au cœur du « zéro déchet » et de l'économie circulaire

Application concrète du principe pollueur-payeur, la responsabilité élargie du producteur (REP) fait porter aux entreprises la charge de la gestion des déchets générés par les produits qu'elles mettent sur le marché. Organisées par filières (emballages, déchets électroniques, etc.), elles sont de deux types : dans les REP dites « financières », des agences contributives ou financières récoltent les écocontributions auprès des producteurs et les distribuent aux collectivités territoriales qui assurent la gestion des déchets. Dans les REP « opérationnelles », les agences utilisent les fonds pour gérer directement les déchets avec des prestataires qui assurent la collecte, le transport, le tri et le traitement des déchets.

Les programmes de REP opérationnelle en Colombie-Britannique

En Colombie-Britannique (CB), la première filière REP est organisée pour les producteurs de [peinture](#) en 1994. Dix ans plus tard, l'adoption de la [Recycling Regulation](#) remplace toutes les législations précédentes pour fixer des prérequis communs aux filières et les prérequis d'application d'une REP. Dès lors, les producteurs de filières couvertes par une REP doivent élaborer [un plan](#) – réexaminé tous les cinq ans et devant faire l'objet d'un rapport annuel – et mettre en œuvre un programme de collecte et de recyclage du produit lorsqu'il arrive en fin de vie. En 2001, le BC Product Stewardship Council ([BCPSC](#)), une coalition de districts responsables de la gestion et de la réduction des déchets, est créé pour mettre en place des filières à grande échelle. À ce jour, la CB compte [17 filières](#) REP basées sur le [modèle](#) de l'OCDE. Les producteurs peuvent désigner des agences (*Producer Responsibility Organization* – [PRO](#)) chargées de mettre en œuvre leur plan REP et de rapporter les résultats de performance. Ce système permet aux producteurs d'avoir une [forte influence](#) sur la manière dont les déchets sont collectés, transportés et traités. Pour la collecte des déchets, les agences collaborent majoritairement avec les [gouvernements locaux](#)^a.

Un exemple de REP à succès : les emballages et le papier imprimé

En 2014, la CB lance la première filière REP d'Amérique du Nord où les producteurs de déchets assument l'entière responsabilité financière et opérationnelle du recyclage résidentiel des emballages et du papier imprimé (*printed paper and packaging*, PPP). Les producteurs ont eu jusqu'en 2017 pour soumettre un plan en conformité avec le règlement sur les PPP. Afin de respecter leurs obligations de gestion des déchets, les entreprises membres de [Recycle BC](#), l'agence responsable du recyclage des PPP, déclarent chaque année les quantités de matériaux qu'ils mettent sur le marché et paient des [droits](#) équivalents. Les entreprises sont par exemple des fabricants de produits alimentaires et de biens de consommation. Recycle BC publie deux appels d'offre : un pour les organismes municipaux qui s'occupent de la collecte, et un pour le tri et le traitement des déchets. Une fois collectés, les déchets sont envoyés dans des sites de stockage à travers la province. En partenariat avec [GFL Environmental](#), les matériaux sont ensuite transportés dans un centre de tri et de valorisation^b. Les emballages et le papier recyclé y sont préparés pour les marchés finaux.

En 2020, Recycle BC estime que l'ensemble de la chaîne de gestion et le traitement des PPP a relâché [53 304 tCO₂e](#), soit environ 5 % de plus que l'année précédente^c. Durant la pandémie, les citoyens ont produit plus de déchets résidentiels : 203 213 tonnes de PPP, soit [11 %](#) de plus par rapport à 2019. Le taux de récupération s'élevait à 85,8 % en 2020, soit 8,4 % de plus qu'en 2019. En 2020, les producteurs de PPP ont payé [121,8 MCAD](#) de droits, soit 24 % de plus qu'en 2019, et 1,86 million (99 %) de ménages ont eu accès aux services de Recycle BC. Dans le cadre de l'amendement de la [Recycling Regulation](#), le gouvernement de CB a [élargi](#) le nombre de produits à recycler. Les emballages contenant des produits laitiers à partir de février 2022, puis d'autres articles à usage unique (comme les pailles, les tasses, etc.) à partir de janvier 2023, devront désormais faire l'objet d'une REP. Par ailleurs, dans le cadre de son engagement auprès du [Canada-wide Action Plan for Extended Producer Responsibility](#) (CAP-EPR, 2009) du Conseil canadien des ministres de l'environnement, le gouvernement de Colombie-Britannique espère passer de 12 PRO en 2021 à entre [20 et 25](#) durant les trois à six prochaines années. Le CAP-EPR vise à accompagner les provinces dans l'harmonisation de leurs pratiques et de la couverture des REP à travers le Canada.

a Les agences sont aussi responsables d'informer les citoyens sur les programmes de recyclage des déchets.

b Le réseau de post-collecte de Recycle BC comprend 38 installations dans la province : 36 installations de réception et deux installations de récupération des matériaux primaires, situées à Richmond et New Westminster.

c Cette augmentation est notamment due au fait que plus de matières ont été transportées par voie routière.